

ASA DE LA LOIRE 2019

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2019 à la date du 14 Décembre 2019.

L'Assemblée Générale, s'est déroulée le samedi 14 décembre 2019 à 10h10 dans les salons de Loire Sud Restauration à Saint-Chamond rue Royet de la Bastie.

En présence de Mesdames et Messieurs les élus :

Madame Nicole FOREST, conseillère municipale, conseillère communautaire et vice-présidente du Parc Régional du Pilat.

Monsieur Pierre TOUSSAINT, maire adjoint en charge de la vie sportive.

Madame Catherine CHAPARD, maire adjointe.

Madame Solange BERLIER, vice-présidente du Conseil Départemental.

Monsieur Jean-Yves BONNEFOY, vice -président du Conseil Départemental chargé des sports.

Monsieur Emmanuel MANDON , conseiller régional.

Sont excusés :

Monsieur François ROCHEBLOINE, député honoraire.

Monsieur Hervé REYNAUD Maire de Saint-Chamond, vice-président du Conseil Départemental et Saint-Etienne Métropole.

Monsieur Jean Claude Charvin, maire de Rive de Gier, président du Syndicat Intercommunal du Pays du Gier .

Messieurs DUCREUX et RABEYRIN du groupe Thivolle, Garage Renault Fonsala et Monsieur Daniel ROBERT Evolution 42, partenaires du rallye.

Les adhérents de l'ASA :

Karin et Philippe SANTIANO , Cyril REGNY, Loic SANTAELLA, Franck ROUX, Sébastien TALIANA, Hervé REOCREUX, Pierre-Olivier FAURE, Lionel BOUQUET, Dylan POUILLOUX, Alain DI PAOLO, Aurélien GUICHARD , Maxence FERREIRA.

En préambule à l'ordre du jour, Gérard Maurin présente les membres du comité directeur actuel de l'ASA ainsi que leur fonction ; ce dernier se compose du Président et 6 membres, soit :

Président : Gérard MAURIN

Secrétaire Générale : Catherine DESHAYES

Trésorière : Brigitte MAURIN

Les 4 membres du bureau :

André GARON : responsable des commissaires et responsable du challenge de l'ASA.

Noël REGNY: responsable du matériel.

Hervé FOURNET : responsable de la formation et du chronométrage.

Maurice DENUZIERE : en charge de la communication et de la recherche de partenaires.

Pour l'exercice 2019, Gérard Maurin remercie tous les membres du bureau de l'ASA pour leur travail respectif, bénévole et associatif. Il renouvelle son souhait de voir des jeunes rejoindre le groupe des commissaires de route.

Aussi, nous avons pu inscrire à la FFSA, à la ligue Rhône Alpes, au Championnat Suisse des Rallyes notre épreuve :

Le 30^{ème} Rallye du Pays du Gier

Participation étrangère autorisée

D'avoir inscrit également :

Le 10^{ème} Rallye VHC /Classic Pays du Gier

Coupe de France des rallyes coef 2 de véhicules historiques de Compétition au calendrier de la Ligue Rhône Alpes du sport Automobile.

5^{ème} rallye Véhicule Historique de Régularité sportive.

Notre épreuve a compté également pour :

Le challenge pilote, co-pilote, commissaires et officiels de la Ligue Rhône Alpes du Sport Automobile , et du challenge de l'ASA de la Loire pour la saison 2019.

Le président remercie les membres des commissions de représenter l'ASA de la Loire, les commissaires et les officiels pour leurs résultats aux examens et pour représenter honorablement notre association.

Le président remercie Brigitte Maurin pour la bonne tenue et le suivi des comptes bancaires, de la comptabilité et de la trésorerie de notre association et pour le prévisionnel du 31^{ème} rallye.

Brigitte présente le bilan comptable de l'année écoulée.

La présentation détaillée sera laissée aux soins du Cabinet Comptable ODICEO.

Pour le rallye Pays du Gier 2019, le budget avoisine les 270000 euros, ce qui nous oblige à trouver de nombreux partenaires que nous remercions vivement.

Le plus gros budget étant la sécurité sur notre épreuve, avec les médecins, ambulances et dépanneuses.

Grâce aux dons financiers, humains et matériel, et grâce à la participation de chacun, l'ASA présente un budget équilibré face à un cahier des charges imposé.

La parole est laissée à l'expert-comptable du cabinet ODICEO qui va présenter et détailler le bilan financier de l'ASA.

Le président remercie Catherine Deshayes pour son travail .Après avoir remercié les personnes présentes, la secrétaire présente l'ASA.

77 licenciés, mais 86 licences actives à la FFSA, en effet, plusieurs adhérents ont plusieurs licences. Une vingtaine d'officiels occupent différentes fonctions.

Catherine remercie les concurrents qui ont fait parvenir à temps leurs résultats.
15 pilotes et 12 co-pilotes ont été cités et les 10 premiers de chaque catégorie primés.
1 junior est à l'honneur Anthony Januel , pour ses brillants résultats en Maxi Sprint .
Mathieu DUVAL remporte le challenge ASA.
Hervé FOURNET remporte le challenge commissaires officiels.

Rappel sur le 30^{ème} Rallye du Pays du Gier :

129 partants en moderne, dont 26 équipages suisses, 1 allemand et 1 italien.
10 VHC mais seulement 3 français.
27 VHRS.

Le rallye s'est très bien déroulé sous un soleil printanier.
Le30 ème Rallye a obtenu un très bon rapport d'observation et une très bonne évaluation de M. l'observateur fédéral (la secrétaire fait lecture du résumé du rapport) et une très bonne note : 66.5.
L'organisation, l'implantation, la sécurité du public et des concurrents ont obtenues des notes très honorables.
Pour le 30^{ème} rallye, un tirage au sort pour les concurrents était organisé, avec une Renault Twingo en gain. C'est Hervé REYNAUD , Maire de Saint-Chamond qui a procédé au tirage au sort, et le numéro 84 s'est vu remettre les clés lors d'une réception chez notre partenaire.

Un petit mot sur le Tour Auto ,le 2 mai 2019.

L'ASA a organisé l'épreuve sur la spéciale de Longes et de belles voitures ont parcouru les routes de notre belle région.

Souhaitant un aussi bon déroulement le 13 et 14 mars prochain, Catherine remercie pour l'attention portée et redonne la parole au Président.

Gérard Maurin remercie toutes les personnes impliquées dans l'organisation du Rallye .
Le président félicite les licenciés pour leur bons résultats obtenus dans les diverses épreuves sportives dans tout l'hexagone.
Félicitations aussi pour les officiels et commissaires qui ont œuvré sur de nombreuses épreuves .

Gérard Maurin remercie également tous les fidèles partenaires logistiques et financiers :
Le Département de la Loire dont la subvention est défendue par Hervé Reynaud.
La Mairie de Saint-Chamond qui accueille et soutient le rallye depuis 30 ans.

Merci à Renault Saint-Chamond , représenté par M. Florian Ducreux, pour la mise à disposition de 24 véhicules d'encadrement, pour son écoute et sa disponibilité tout au long de l'année.

Merci à Karin Santiano, notre webmaster pour son travail et le suivi des internautes ainsi que l'accueil des partenaires VIP. Merci, à Philippe Santiano, pilote de voiture « promotion ».

Le montant de la cotisation 2020 est voté à main levée (0 contre, pour 68),
Cinquante-sept euros.

La parole est donnée à André Garon , responsable du challenge, pour la présentation du challenge de l'ASA et la remise des prix.

10 pilotes sont primés.

10 co-pilotes sont primés.

8 commissaires et 1 officiel sont récompensés.

Quelques bénévoles sont remerciés pour l'aide apportée.

En conclusion :

Le 30^{me} Rallye fut une grande fête pour tous les concurrents grâce aux infrastructures mises à disposition par la ville, au tracé du rallye, à son parcours rythmé, sportif et sélectif, ainsi qu'au timing sur 36 heures.

Gérard Maurin se dit fier et heureux de présider cette association, auprès d'une équipe motivée, passionnée et « professionnelle » dans le monde du bénévolat et de l'associatif.

Gérard Maurin remercie particulièrement la ville de Saint-Chamond pour son soutien technique et financier pour la réalisation du rallye.

Gérard Maurin laisse la parole à Hervé FOURNET (responsable de la formation des commissaires) pour information d'une formation mise en place par le GSAE.

Aucune question diverse.

La parole est donnée aux élus.

Tous nos élus soutiennent l'ASA pour l'organisation du Rallye du Pays du Gier, ils nous félicitent pour son organisation, son bon déroulement ainsi que pour les retombées économiques.

En conclusion :

Lancement du 31^{ème} Rallye, Coupe de France des Rallyes coefficient 4.

Lancement du 11^{ème} Rallye VHC.

Pas de rallye VHRS, mais organisation d'une balade qui évoluera dans le même parcours et timing que l'ex VHRS. Cette balade ne sera pas ouverte aux véhicules de compétition.

Rappel à tous sur les RTS , la documentation est disponible sur le site de la FFSA et au siège de l'ASA.

Fin de séance à 12 heures 20.

